



Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

Je vous prie de trouver l'ordre du jour du prochain CTM qui se tiendra le :

Mardi 20 novembre 2018
De 9h00 à 18h30 – Salle Malraux
182 rue Saint-Honoré 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à : dialogue.social@culture.gouv.fr

Secrétariat général

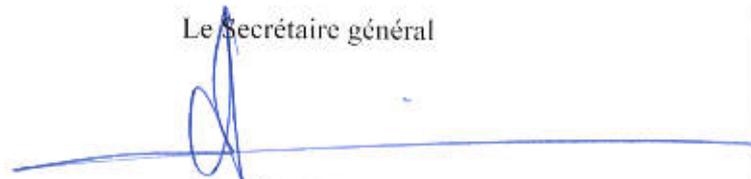
L'ordre du jour est le suivant :

- 1- 9h00 – 11h00 : Intervention de Franck RIESTER, ministre de la Culture, suivie d'échanges avec les représentants du personnel.
- 2- 11h00 – 12h00 : Présentation du projet de Protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et point d'étape de la mise en œuvre de la démarche Égalité et Diversité (*pour information*).

12h00-13h00 : Signature du Protocole d'accord entre le Ministre et les organisations syndicales signataires

- 3- 14h00 – 14h15 : Approbation des procès-verbaux des CTM des 4 décembre et 20 décembre 2017, des 13 et 28 mars 2018 et du 17 mai 2018 (*pour avis*).
- 4- 14h15 – 15h30 : Projets de texte portant sur la responsabilisation des établissements publics :
 - Décret portant délégation de pouvoir en matière de gestion de certains personnels relevant du ministère chargé de la Culture (*pour avis*)
 - Arrêté portant délégation de pouvoir en matière de gestion des personnels des corps de catégories A, B et C relevant du ministère chargé de la Culture (*pour avis*).
- 5- 15h30 – 16h15 : Projet de décret portant création de la mission de recherche et de restitution des biens spoliés entre 1933 et 1945 (*pour avis*).
- 6- 16h15 – 17h00 : Projet d'arrêté portant fixation du plafond de prise en charge du compte personnel de formation (*pour avis*).
- 7- 17h00 – 17h30 : PLF 2019 : incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire (*pour information*).
- 8- 17h30 – 18h15 : Calendrier prévisionnel de la concertation autour du projet Camus (2017-2021) (*pour information*).
- 9- 18h15 – 18h30 : Question(s) diverse(s).

Le Secrétaire général



Hervé BARBARET

Affaire suivie par :
Aurélie DIEMER
aurelie.diemer@culture.gouv.fr
01.40.15.75.77

Service des
Ressources humaines

Sous-direction des politiques de
ressources humaines et des
relations sociales

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

182 rue Saint-Honoré
75001 Paris

201810/27745